



**Depuis son  
accident, Pierre  
doit apprendre  
à faire les choses  
différemment**

**ÉLIMINEZ L'ACCÈS AUX  
PIÈCES EN MOUVEMENT**

**SEMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ EN AGRICULTURE**



*L'Union des  
producteurs  
agricoles*



Chaque année, des producteurs agricoles sont blessés par les pièces en mouvement des machines agricoles. Tracteurs, moissonneuses-batteuses, presses à foin sont autant de machines dont les éléments de transmission d'énergie peuvent causer des blessures graves, dont des amputations, et même des décès.

## Repérez le danger sur votre ferme

Savoir où sont les risques est le premier pas pour prévenir les accidents. L'inspection est un bon moyen pour identifier ces risques.

Prévoyez une démarche d'inspection qui inclut notamment une inspection régulière des machines pour vérifier que tous les protecteurs sont en place et en bon état avant l'utilisation. Si vous constatez qu'ils sont absents ou en mauvais état, il faut en installer de nouveaux.

### ► Ce que dit la réglementation

Le Règlement sur la santé et la sécurité du travail stipule qu'on ne doit pas avoir accès aux zones dangereuses d'une machine durant son fonctionnement et que des protecteurs ou des dispositifs de protection doivent être utilisés. De plus, en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, l'opérateur doit être informé des risques liés à son travail, avoir reçu une formation, avoir été entraîné et être supervisé.

**Zone dangereuse :** Toute zone située à l'intérieur ou autour d'une machine et qui présente un risque pour la santé, la sécurité ou l'intégrité physique des travailleurs.

**Protecteur :** Barrière matérielle (ex. : carter, couvercle, écran, porte ou enceinte) visant à isoler une zone dangereuse d'une machine.

**Éliminez l'accès aux pièces en mouvement**

# Toute pièce en mouvement peut vous blesser gravement en une fraction de seconde !



## ► Exemples de dangers liés aux pièces en mouvement

**⚠ DANGER**



**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Contusion, coupure, fracture, lacération, sectionnement d'un membre, blessures multiples, décès

## ► Un grand nombre d'accidents surviennent au contact d'un arbre de transmission

Un bout de vêtement happé par une prise de force ou un arbre de transmission en rotation peut entraîner violemment une personne. Cela se termine souvent par une amputation ou un décès.



Vous devez maintenir en place un protecteur tubulaire sur l'arbre de transmission et un bouclier ou un carter de protection sur la prise de force du tracteur ainsi que sur l'arbre de réception de la machine attelée.

Vérifiez régulièrement l'état des protecteurs et remplacez-les s'ils sont endommagés.

Assurez-vous que le protecteur de l'arbre de transmission tourne librement en tout temps; débrayez la prise de force et arrêtez le moteur avant de faire cette vérification.

**De plus, pour votre sécurité, il importe notamment :**

- de porter des vêtements ajustés et d'attacher les cheveux longs;
- de rester hors de portée, même lorsque les protecteurs sont en place;
- de ne jamais enjamber un arbre de transmission.

Arbre de transmission et prise de force **SANS PROTECTEURS**



Arbre de transmission et prise de force **AVEC PROTECTEURS**



Tous les éléments de transmission d'énergie (par exemple la prise de force, l'arbre de transmission, une poulie, une courroie, une chaîne, un engrenage) doivent être munis d'un protecteur efficace afin que ces pièces soient inaccessibles.

## ► Méthode de travail sécuritaire

**Avant d'effectuer les travaux d'entretien, de déblocage ou de réparation d'une machine,** on doit appliquer une méthode de travail sécuritaire qui consiste notamment à :

- respecter les consignes de sécurité et les étapes recommandées par le fabricant;
- s'assurer :
  - de l'arrêt complet de la machine et des pièces en mouvement,
  - d'avoir libéré l'énergie résiduelle et d'avoir actionné les freins (stationnement, volant d'inertie, etc.),
  - de mettre en place tout autre mécanisme de blocage ou de support requis;
- appliquer une méthode sûre de cadenassage adaptée à la machine en cause, telle que :
  - couper les sources d'énergie,
  - cadenasser toutes les sources d'énergie, et ce, pour chaque personne exposée au danger, afin d'éviter toute mise en marche accidentelle de la machine pendant les travaux,
  - effectuer un test de démarrage pour s'assurer que la machine ne peut être mise en marche.

**Avant de remettre la machine en marche :**

- réinstaller les protecteurs :
  - si vous devez les remplacer, assurez-vous de la qualité des pièces de remplacement;
- vérifier que personne ne se trouve dans une zone dangereuse.

# Participez aux ateliers de prévention de l'UPA

Des ateliers de prévention sur le thème des pièces en mouvement se tiendront au cours de la **Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture**, du **11 au 18 mars 2015**, mais aussi tout au long de l'année.

Renseignez-vous auprès de votre fédération régionale de l'UPA pour savoir où et quand auront lieu ces activités de sensibilisation.

Ces ateliers sont organisés par l'UPA, avec la collaboration de la CSST et du Réseau de santé publique en santé au travail.



Pour plus d'information sur la santé et la sécurité du travail, consultez le site Web de la CSST, au

[www.csst.qc.ca/agriculture](http://www.csst.qc.ca/agriculture)